

# Allocution pour la pose de la plaque épigraphique dédiée à Théodore Maunoir

Monsieur le Président du Conseil d'Etat Mauro Poggia,  
Madame la Conseillère administrative Frédérique Perler,  
Madame Winthrop,  
Monsieur Durand,

Chers amis et chères amies de la Croix-Rouge et de la Société Théodore Maunoir,

C'est un honneur de m'adresser à vous en tant que président de la Croix-Rouge. Je suis heureux également de célébrer en votre compagnie la pose de cette plaque dédiée à Théodore Maunoir.

Il était jusqu'à présent le « grand oublié », puisque les autres fondateurs ont leur plaque depuis longtemps. Cette « injustice » est enfin réparée. Je souhaitais lui rendre hommage en m'arrêtant brièvement sur deux de ses principales contributions à la naissance et au déploiement de la Croix-Rouge, et sur les conséquences positives qu'elles ont encore aujourd'hui sur la population genevoise et internationale.

En 1864, Théodore Maunoir accepte d'assumer, avec son collègue Appia, la formation d'un Comité de dames. Elles sont 160 à adhérer la première année. Maunoir leur montre comment préparer la charpie pour la fabrication des pansements, indispensables aux soins des soldats blessés. Ainsi, la confection d'habits civils, de vêtements d'infirmerie, de ces pansements et de toutes sortes d'ustensiles médicaux sera l'une des principales activités de la Croix-Rouge genevoise durant des décennies.

Quelques années seulement après la formation du Comité des dames, Alice Favre y fait son entrée. Celle qui deviendra en 1914 la première présidente de la Croix-Rouge genevoise – elle a déjà sa plaque, au parc de la Grange – se distingua d'emblée par son dévouement et son opiniâtreté.

Participant à la création d'un établissement d'infirmières, Alice Favre a ensuite initié les soins à domicile à Genève (qui, soit dit entre parenthèses, ont été repris un peu plus d'un siècle plus tard par l'IMAD). Elle aussi a fait rayonner la Croix-Rouge à l'international.

Je peux donc affirmer que l'action et l'altruisme de ces Dames sont à la source de la section genevoise, qui apporte aujourd'hui son soutien à 40'000 personnes par année. Sous l'impulsion de Théodore Maunoir, ce sont ces femmes qui ont fait la Croix-Rouge genevoise !

La deuxième contribution de Théodore Maunoir révèle à la fois son courage et un esprit en avance sur son temps :

Henri Dunant peinait à imposer son idée de neutraliser le personnel sanitaire sur les champs de bataille, de surcroît par des sociétés de secours composées de civils. Nombreux étaient en effet les militaires à trouver absurde d'accorder l'accès aux champs de bataille à des civils pour qu'ils soignent des blessés, et d'autant plus absurde qu'ils s'occupent des blessés ennemis ! Gustave Moynier lui-même peinait à « intégrer le concept ». Courageusement,

Maunoir contredit son président et s'exprima avec détermination en faveur de l'idée révolutionnaire d'Henri Dunant.

Théodore Maunoir contribua ainsi à convaincre autour de lui que les civils peuvent apporter une aide précieuse en temps de guerre, à condition d'être bien préparés. Quand on songe à la guerre en Ukraine et à l'ouverture, à Genève, depuis avril dernier, d'un Centre d'accueil de jour pour les réfugiés, on voit que cette idée est plus que jamais au centre de l'actualité.

Le Centre d'accueil de jour pour les réfugiés est à la fois un lieu d'information et un espace de répit et de rencontre. Je tiens à souligner que nous allons prochainement renforcer encore les compétences des bénévoles présents au Centre. Nous mettons en place une formation de Premiers Secours Psychologiques dispensée au niveau international par diverses sociétés nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

Cette formation permettra aux bénévoles d'être encore mieux en mesure de rassurer adéquatement les personnes en situation de détresse, d'évaluer leurs besoins, de leur fournir un soutien émotionnel et de les aiguiller vers les informations et les services dont ils ont besoin.

Inspiré par l'opiniâtreté d'Alice Favre et la force de persuasion de Théodore Maunoir, je souhaiterais voir cette formation être étendue à davantage de collaborateurs et bénévoles de la Croix-Rouge genevoise.

Il est temps pour moi désormais de vous souhaiter, chère Mesdames, Chers Messieurs, une excellente soirée.